



**vendredi 15
novembre 2019**

**au Conseil d'État
1 place du Palais-Royal
75001 Paris
9h30-16h30**

LES ENTRETIENS DU CONSEIL D'ÉTAT
EN DROIT PUBLIC ÉCONOMIQUE

CONCESSIONS ET PRIVATISATIONS : QUELLE ARTICULATION ?

Les grandes infrastructures (autoroutes, aéroports...) ont longtemps été gérées par l'État ou par des organismes publics. Leur gestion est de plus en plus confiée à des opérateurs privées. Pourquoi ? En cas de privatisation, comment veiller à l'intérêt public et à celui des usagers ?

programme

Ouverture du colloque

Bruno Lasserre

vice-président du Conseil d'État

Conclusion des débats

Jean Gaeremynck

président de la section
des finances du Conseil d'État

Philippe Martin

président de la section
des travaux publics du Conseil d'État

09h30 - 09h50

Propos introductifs

Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'État

09h50 - 10h15

Présentation du cadre général

Sophie Nicinski, professeur de droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h15 - 12h15

Table ronde n° 1

Pourquoi recourir à des opérateurs privés ?

Président

Jean Gaeremynck, président de la section des finances du Conseil d'État

Intervenants

David Azéma, associé chez Perella Weinberg Partners

Gilles Carrez, député du Val-de-Marne, membre de la commission des finances

Marc Legrand, directeur des concessions du groupe Eiffage

Stéphane Saussier, professeur d'économie à l'Institut d'administration des entreprises de Paris (IAE), université Panthéon-Sorbonne, directeur de la chaire de recherche sur l'économie des partenariats public-privé

Marcel G. Zuckschwerdt, directeur général adjoint de l'Office fédéral de l'aviation civile suisse, chef de la division stratégie et politique aéronautique

Débats avec la salle

Déjeuner libre

14h00 - 16h00

Table ronde n° 2

Comment préserver les équilibres ?

Président

Philippe Martin, président de la section des travaux publics du Conseil d'État

Intervenants

Daniel Bursaux, directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), ancien directeur général des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM)

Rainier d'Haussonville, secrétaire général du groupe SANEF

Thierry Laloum, avocat au barreau de Paris, associé au sein du cabinet Willkie Farr & Gallagher LLP

Irène Luc, vice-présidente de l'Autorité de la concurrence

Anne Yvrande-Billon, vice-présidente de l'Autorité de régulation des transports (ART)

Débats avec la salle

16h00-16h30

Séance de clôture

Jean Gaeremynck, président de la section des finances du Conseil d'État

Philippe Martin, président de la section des travaux publics du Conseil d'État



LES ENTRETIENS DU CONSEIL D'ÉTAT
EN DROIT PUBLIC ÉCONOMIQUE

**CONCESSIONS ET
PRIVATISATIONS : QUELLE
ARTICULATION ?**

**vendredi
15 novembre 2019**

9h30 - 16h30

au Conseil d'État

1 place du Palais-Royal

75001 Paris

Salles d'Assemblée générale et de l'intérieur

La participation à ce colloque est validée au titre
de la formation des avocats.

**INSCRIPTIONS JUSQU'AU
13 NOVEMBRE 2019**

DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Merci d'envoyer vos nom, fonction et coordonnées
par courriel à l'adresse :

sre-colloques@conseil-etat.fr

Vous recevrez un courriel de confirmation
d'inscription.

Accueil des participants dès 8h45.

Pour des raisons de sécurité, merci de vous munir
d'une pièce d'identité.